

ANALYSE DES INFORMATIONS DE BASE POUR  
L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS SUIVANTS:

1. CONCEPTION D'UN PLAN DE CONSERVATION ET DE  
VALORISATION DU PATRIMOINE QUI AMÉLIORE L'ATTRAIT  
ÉCOTOURISTIQUE

2. ÉTUDE DE PERCEPTION SOCIALE ET VALORISATION  
ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS ET POTENTIELS PRODUITS  
ÉCOTOURISTIQUES



ecotour

## TERMES DE RÉFÉRENCE

- Universidad de Las Palmas de Gran Canaria (TBGA - TIDES)  
CIF: Q3518001-G  
Vicerrectorado de Internacionalización y Cooperación de la ULPGC  
C/ Juan de Quesada, nº 30  
35001 – Las Palmas de Gran Canaria
- Instituto Tecnológico de Canarias (ITC)  
C/ Cebrián, nº 3  
35003 – Las Palmas de Gran Canaria

## 1. Partie Contractante

Ces termes de référence sont élaborés conjointement par deux parties contractantes, d'une part L'Université de Las Palmas (ULPGC) et, d'autre part, l'Institut technologique des Canaries (ITC), les deux en tant que partenaires du projet ECOTOUR (MAC/4.6.c/054), cofinancé avec des fonds européens FEDER du programme de coopération Interreg-MAC 2014-2020, dans le cadre de cette initiative qui développe les activités décrites ci-dessous.

## 2. Contexte

### 2.1. Le Projet ECOTOUR

Le projet ECOTOUR, approuvé lors du premier appel d'offres du programme Interreg-MAC 2014-2020, avec un cofinancement à 85% des fonds FEDER, vise à mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel des zones côtières des aires protégées des Canaries, des Açores, du Cap-Vert, de la Mauritanie et du Sénégal, à travers la promotion d'activités d'écotourisme.

Cette initiative s'articule autour de trois axes principaux, à savoir l'étude du patrimoine des zones côtières protégées sélectionnées, l'amélioration des services de ces zones comme *produit d'appel* pour le développement d'activités écotouristiques et la promotion de l'écotourisme comme alternative touristique durable.

Plus concrètement, les actions du projet se déroulent dans la Réserve de la Biosphère de Grand Canaria, dans les îles Canaries ; dans la Réserve des Fajas de San Jorge, dans le cas des Açores ; au niveau de la Baie de Murdeira, au Cap-Vert et dans la Réserve de la biosphère transfrontalière du fleuve Sénégal, partagée entre le Sénégal et la Mauritanie.

### 2.2. La Réserve Transfrontalière, entre la Mauritanie et le Sénégal, du Delta du fleuve Sénégal

Situé à mi-chemin entre le Sénégal et la Mauritanie, la réserve de la biosphère transfrontalière du delta du fleuve Sénégal, a été officiellement créé en Juin 2005. Elle couvre une superficie totale de 641.768 hectares, dont 562.470 hectares sont dans la zone continentale et 79.298 sont dans la zone marine. La population totale de la réserve est estimée 440.000 habitants.

La Réserve de la Biosphère du Delta du Fleuve Sénégal est la deuxième réserve transfrontalière en Afrique après la Réserve de la Biosphère du W, qui s'étend à trois pays Niger, Benin et le Burkina Faso. Elle couvre une mosaïque d'écosystèmes du delta et la côte à l'embouchure du fleuve Sénégal qui forme la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie.

Le Delta du fleuve Sénégal est l'un des grands sanctuaires d'Afrique de l'Ouest pour les oiseaux migrateurs ; Il dispose de quatre sites Ramsar et deux sites du patrimoine mondial y compris la ville de Saint Louis. Sa gestion durable d'une façon coordonnée est essentielle

pour les deux pays. La classification de la zone inférieure du delta du fleuve Sénégal en tant que réserve de la biosphère transfrontalière, permettra d'améliorer la reconnaissance internationale de cette importante zone et de fournir les synergies nécessaires pour, d'une part, mener les interventions contre la pauvreté et la conservation de la biodiversité, et d'autre part, favoriser et renforcer la mobilisation de la population des deux côtés dans une dynamique commune pour la gestion durable des espaces et des ressources naturelles.

La Réserve a comme objectif d'intégrer dans la partie de la Mauritanie, la Réserve de Chatt'Boul et le Parc Nationale Diawling, ainsi qu'une partie marine. Du côté du Sénégal, elle intègre le Parc du Djoudj, les Réserves Guembeul et la Langue de Barbarie, l'estuaire du fleuve et la ville de Saint Louis. Elle est constituée donc d'un point de vue opérationnel cohérent non seulement des écosystèmes, mais aussi de nombreux autres aspects également importants tels que la population, l'histoire et la culture. Elle est une opportunité d'avoir un outil de gestion harmonisée des ressources naturelles transfrontalières, en reflétant la volonté politique des deux pays pour gérer conjointement les ressources naturelles et l'écosystème partagé.

### 2.3. Zone de la Mauritanie : Gharha

Le site de Gharha est situé dans les dunes côtières du sud de la Mauritanie. Ce site est situé entre la mer et la mangrove de N'Tiallakh, où se trouvent les eaux estuariennes, les marais et les arbres de mangrove facilement reconnaissables de *Rhizophora cerosa* spécifiques de la zone du bas delta. Cet endroit situé dans les vallées des dunes côtières, et parsemé de palmiers, regorge d'indicateurs de l'ancienne route du sel et où l'on peut trouver les vestiges de la ville d'origine de Gharha. Il est facile d'observer tout au long de la bande côtière, les oiseaux marins et côtiers, des familles de pélicans, des hirondelles de mer ou encore les hérons, les cormorans et les limicoles qui sont présents entre les mois de Novembre et Mars dans les mangroves de N'Tiallakh.

### 2.4. Zone du Sénégal : Langue de Barbarie

Cet endroit est un des noyaux de la réserve de la biosphère transfrontalière entre le Sénégal et la Mauritanie. La Langue de Barbarie est un cordon de dunes entre le fleuve Sénégal et l'Océan Atlantique, avec une végétation spécifique dominé par l'arbre filao qu'est l'habitat des hérons. Le site est aussi une zone importante pour l'hibernation et pour le baguage d'oiseaux. L'endroit abrite deux lagunes (Lawmar et Dooty) qui constituent pour des milliers d'oiseaux côtiers et limicoles une zone de pâturage. Finalement, la Langue de Barbarie, dans sa bande côtière, est un endroit de nidification pour quatre espèces de tortues marines.

## 3. Objectives et résultats

L'objectif général de la présente Assistance Technique est de faciliter et d'accompagner, par une visite technique présentielle, la collecte des données nécessaires aux différentes activités du projet ECOTOUR, notamment la Conception d'un Plan de Conservation et Valorisation du Patrimoine qui améliore l'attractivité touristique, ainsi que pour le développement d'une Étude de Perception Sociale et de Valorisation Économique des activités et potentiels produits écotouristiques, et les différentes actions comprises dans ces activités. Dans les deux cas, les zones de travail seront les zones d'intervention du projet

ECOTOUR au Sénégal (Parc national de la langue de Barberie) et en Mauritanie (Le site de Gharha).

Cette assistance technique comprend les objectifs spécifiques suivants pour chaque partie contractante :

- **Objectif 1 (ULPGC):** Collecte des données nécessaires à l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans les deux zones d'étude.
  - Tâches Spécifiques :
    1. Identifier les personnes clés susceptibles de fournir des informations pertinentes sur les impacts environnementaux de chacun des cas d'étude susmentionnés. *Pour cela, il sera fourni une liste préalable de contacts et l'entité chef de projet facilitera les premiers contacts avec les acteurs institutionnels et sociaux qui soutiennent le projet dans chaque territoire.*
    2. Recueillir, en utilisant un questionnaire, l'information précise pour l'évaluation des impacts environnementaux selon la méthodologie développée dans le cadre du projet. Au moins trois cas doivent être compilés et envoyés par profil : (1) spécialiste de l'environnement, (2) écotouriste, (3) habitant local, de chaque site d'étude. *À cette fin, il bénéficiera de l'appui d'une personne désignée par le groupe TGBA, qui sera disponible en cas de doute éventuel dans l'interprétation des questionnaires ou de la méthodologie.*
    3. Remise des informations recueillies :
      - Rapport sur les profils des personnes ayant effectué l'enquête selon un modèle normalisé.
      - Remise des enquêtes ; ou si elles ont été réalisées en ligne, des preuves et date de réalisation.
- **Objectif 2 (ULPGC):** Collecte des données nécessaires pour analyser le potentiel des activités et produits écotouristiques dans les deux zones d'étude.
  - Tâches Spécifiques :

**SENEGAL : Parc national de la langue de Barberie**

    1. Conception des itinéraires :
      - Analyser l'offre actuelle d'itinéraires du parc national et sélectionner 2 parmi les plus représentatifs des ressources naturelles et culturelles du parc national.
      - Concevoir un nouvel itinéraire fortement lié à la vie, aux modes d'organisation et aux activités des communautés rurales qui entourent le parc national, et à leurs relations historiques et présentes avec les ressources naturelles de la région.
      - Concevoir un nouvel itinéraire qui montre les transformations écologiques expérimentés par la zone à la suite de la construction

du barrage d'Adama, l'écart et les impacts du changement climatique (sécheresse, extension du Sahara, érosion côtière).

2. Évaluation et validation experte :

- Constituer un groupe d'experts chargé d'évaluer sur un barème de 0 à 3 le niveau de dotation de chacune des 4 routes (2 actuelles + 2 nouvelles) des attributs suivants :
    - Faune sauvage : y compris les écosystèmes (zones humides, lagons côtiers) et les espèces uniques (oiseaux, mammifères, reptiles/amphibiens).
    - Géologie : les particularités du territoire qui sont modélisées par les processus sédimentaires et érosifs, qui possèdent attractif.
    - Paysage : c'est la perception visuelle du milieu. Elle comprend non seulement le paysage naturel mais aussi le paysage culturel, c'est-à-dire celui modelé par l'être humain.
    - Ethnographie : ou les différentes manifestations de la culture locale, tangibles et intangibles.
- Niveaux de barème :
- 0: nulle dotation de l'attribut.
  - 1: faible dotation.
  - 2: moyenne dotation.
  - 3: haute dotation.
- Identifier pour chaque itinéraire les éléments emblématiques qui caractérisent le mieux l'image de celle-ci : photo(s), emplacement exact sur le parcours, résumé de sa valeur emblématique.
  - Évaluation générale de l'adéquation et de la valeur de chaque itinéraire, sur un barème de 1 à 10, où 1 serait sans valeur, et 10 serait un itinéraire très adéquat / précieux pour valoriser les ressources naturelles et culturelles.
  - Temps requis pour parcourir l'itinéraire (heures).
  - Risques susceptibles d'entraver l'exécution et le fonctionnement de l'itinéraire.
  - Fournir l'identité et l'expérience des experts au moyen d'une fiche contenant un résumé de leur curriculum vitae.

3. Remise des rapports

**Importante** : le consultant recevra les questionnaires nécessaires pour les experts qui contiennent ces aspects et qui ont été utilisés ailleurs dans le cadre du projet.

**MAURITANIE : Parc National du Diawling**

1. Identifier 3 routes (existantes ou proposées pour ce projet).
2. Procéder aux phases de travail ultérieures en suivant les mêmes étapes que celles décrites au paragraphe précédent pour le Sénégal.

- **Objetivo 3 (ITC):** Il s'agit d'obtenir des informations sur le système d'approvisionnement en eau pour la consommation humaine, ainsi que sur le système de traitement des eaux urbaines résiduaires dans les deux cas étudiés au Sénégal (la province-région qui comprend le parc national de La langue de Barberie et en particulier la fiche du parc) et la Mauritanie (la province-région qui comprend le parc national Diawling, et en particulier "Le site de Gharha" dans le parc). *Une fiche doit être établie et complétée par des entretiens avec des techniciens de l'administration et des gestionnaires du cycle de l'eau dans les deux zones.*
  - Tâches Spécifiques :
    1. Identifier les personnes clés (administration et sociétés de gestion) susceptibles de fournir des informations pertinentes sur le cycle de l'eau dans chaque cas. Pour cela, une liste préalable des contacts sera fournie.
    2. Recueillir des informations précises sur le cycle de l'eau : approvisionnement, assainissement, épuration et déversement des deux régions.
    3. Recueillir et compléter les informations précises du questionnaire. Pour cela, le personnel du Département sera mis à disposition, afin de donner les indications appropriées et de clarifier les doutes éventuels.
    4. Remise des informations recueillies (4 livrables) :
      - Rapport sur le cycle de l'eau de chaque région/province par pays, en espagnol.
      - Fiches complètes du projet en français.
      - Liste de tous les contacts : nom et prénom, poste et email.
      - Rapport sur les réunions tenues avec les techniciens : date et durée de la réunion, résumé de la réunion, en espagnol.

#### 4. Méthodologie du travail

Le consultant sera tenu de visiter les deux pays de la sous-région d'Afrique de l'Ouest pour recueillir les informations et la documentation avec les partenaires des pays, les gestionnaires des aires protégées, les communautés locales et d'effectuer des visites sur place dans les zones de travail du projet ECOTOUR au Sénégal et en Mauritanie.

Des entretiens et des réunions seront organisés par Skype entre le consultant et les entités contractantes afin de suivre l'avancement des travaux, en restant en contact avec les techniciens désignés à cet effet par ces entités, de manière à permettre une validation itérative des résultats préliminaires.

Le PRCM également facilitera les contacts de personnes et partenaires dans chaque pays au consultant.



## 5. Durée et délais d'exécution

En raison de l'exécution de deux contrats de service (objectifs 1 et 2 – ULPGC; objectif 3 - ITC) pour ce travail, la durée de la consultation sera de 2 mois à compter de la date du contrat entre le consultant et la partie contractante.

Le consultant devra se déplacer aux deux zones d'étude du Sénégal et de la Mauritanie le premier mois du contrat pour la collecte d'informations, les entretiens, la réalisation des questionnaires et les visites sur place, d'une durée d'environ deux semaines.

À l'issue de la visite sur le terrain, le consultant disposera de 30 jours pour établir les rapports pertinents pour chacun des objectifs.

## 6. Profit de la personne à engager pour le service

Pour mener à bien ce travail, le consultant devra faire preuve d'une expérience pertinente dans la réalisation de travaux similaires en Afrique de l'Ouest.

Il doit avoir au moins 10 ans d'expérience dans l'élaboration et la rédaction de travaux sur l'évaluation, la valorisation, le développement durable et la gestion des aires protégées.

## 7. Contacts et autres informations

Des informations complémentaires peuvent être obtenues directement par e-mail :

Objectif 1: [maría.gelado@ulpgc.es](mailto:maría.gelado@ulpgc.es) / [cayetano.collado@ulpgc.es](mailto:cayetano.collado@ulpgc.es) / [psolinis@cetecima.es](mailto:psolinis@cetecima.es) / [ebalqueras@cetecima.es](mailto:ebalqueras@cetecima.es).

Objectif 2: [chaitanyatides@gmail.com](mailto:chaitanyatides@gmail.com) / [matiasmanuel.gonzalez@ulpgc.es](mailto:matiasmanuel.gonzalez@ulpgc.es) / [psolinis@cetecima.es](mailto:psolinis@cetecima.es) / [ebalqueras@cetecima.es](mailto:ebalqueras@cetecima.es).

Objectif 3: [jbetancort@itccanarias.org](mailto:jbetancort@itccanarias.org) / [baltasarp@itccanarias.org](mailto:baltasarp@itccanarias.org) / [psolinis@cetecima.es](mailto:psolinis@cetecima.es) / [ebalqueras@cetecima.es](mailto:ebalqueras@cetecima.es).

Le montant maximal du contrat, y compris les taxes et les frais bancaires est de 6.800 euros. La part de l'ULPGC est au maximum de 3.300 euros et celle de l'ITC de 3.500 euros.

Deux offres doivent être soumises, une par contractant selon les objectifs indiqués ci-dessus.

Les cabinets ou les consultants intéressés par cette consultation doivent soumettre leurs offres techniques et financières, et un rapport détaillé de son programme de travail jusqu'au **06 février 2020 à 17 h** aux e-mails suivants:

[barthelemy.batieno@prcmarine.org](mailto:barthelemy.batieno@prcmarine.org)

[marico@prcmarine.org](mailto:marico@prcmarine.org)





MAC 2014-2020  
Cooperación Territorial

[psolinis@cetecima.com](mailto:psolinis@cetecima.com)

[ebalguerias@cetecima.es](mailto:ebalguerias@cetecima.es)

## 8. Mode de Rémunération

Le paiement du travail sera effectué contre facture, à la livraison des rapports/livrables (ou des rapports partiels) prévus dans les objectifs et ayant l'approbation des techniciens.

Le montant de chaque facture sera convenu avec le consultant, en fonction de l'offre économique présentée et de la charge de travail de chacun des objectifs.

Ces spécifications seront reprises dans les contrats signés avec le consultant responsables.





# ecotour

**Interreg**

Fondo Europeo de Desarrollo Regional



EUROPEAN UNION



**MAC 2014-2020**  
Cooperación Territorial